



MUTATION intra-départementale 1^{er} degré

78 – 91 – 92 – 95

Toutes les informations sur notre site

www.snalc-versailles.fr

Du 27 avril 2020

au

11 mai 2020 à 12h

Saisie des demandes sur Iprof

www.education.gouv.fr/iProf-siam



Retour des pièces avant

le **7 mai** pour le 78
et **11 mai** pour les autres
départements, voir les liens.

Vous devez consulter I-Prof SIAM *à chaque étape* pour

➤ **Le 27 avril 2020 :**

- Ouverture du serveur SIAM.
- Saisie de vos vœux.

➤ **Le 20 mai 2020 :**

- Accusé de réception de la DSDEN avec barème et vœux.

➤ **Jusqu'au 3 juin 2020 :**

- Contestation des barèmes.

➤ **15 juin 2020 :**

- Résultat de votre mutation.

Pour être informé(e) et avoir un conseil personnalisé

Contactez le SNALC-VERSAILLES

par courriel

info@snalc-versailles.fr

Le SNALC conseille TOUS les personnels de l'Education Nationale

Pour un suivi de votre dossier par le SNALC, envoyez à info@snalc-versailles.fr :

- Une copie du récapitulatif de votre demande sur i-prof/SIAM, à éditer en pdf.
- Une copie des pièces justificatives que vous avez fournies.